

## **But 2 : Veiller à ce que l'engagement du Canada à l'égard du développement durable soit manifeste dans ses relations bilatérales, régionales et multilatérales**

Le ministère des Affaires étrangères et le ministère du Commerce international sont entre autres chargés de promouvoir le commerce international, de développer et de coordonner les politiques et priorités du Canada à l'étranger et de prodiguer des conseils à ces égards, ainsi que de promouvoir les valeurs et la culture canadiennes. Le DD est à la fois une priorité internationale et une valeur à laquelle les Canadiens sont attachés.

Principaux mandataires du Canada sur la scène internationale, les deux ministères jouent un rôle unique dans la promotion des trois piliers du développement durable dans les relations bilatérales, régionales et multilatérales qu'entretient le Canada. Ils savent l'importance de travailler avec les intervenants, les organisations autochtones, la société civile, les autres paliers de gouvernement et les autres ministères ainsi qu'avec les partenaires internationaux du Canada à trouver des moyens d'intégrer le DD dans nos initiatives internationales ainsi que dans les politiques et les programmes de travail des organisations mondiales dont le Canada est membre.

Un des ministères - et parfois l'un et l'autre - fera une promotion active du développement durable par le biais de sa participation à des organismes internationaux comme

l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), la Commission du développement durable des Nations Unies (CDD), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones, la Commission nord-américaine de coopération environnementale (NACEC), l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), l'Organisation des États américains (OEA), le Sommet des Amériques, le Conseil de l'Arctique et le G8.

Le Canada est aussi actif à l'OMC. Le commerce international permet à chaque pays de mieux utiliser ses ressources en se spécialisant et en maximisant son avantage comparatif. Le commerce accroît l'efficacité économique, ce qui contribue à la croissance économique, à une plus grande productivité et à des revenus plus élevés. Il profite en outre tant aux entreprises qu'aux consommateurs en leur donnant accès à davantage de produits, de services, de technologies et d'idées. Un système commercial mondial peut aussi faire progresser le DD par son soutien des normes environnementales, de meilleures normes de travail, d'un respect plus grand des droits de la personne, et par les ressources supplémentaires qu'il